THIAVILLE-SUR-MEURTME

THIAVILLE-SUR-MEURTME

MARS 81

I.- VILLAGES FLEURIS.

Cette année encore, THIAVILLE participera au concours des villages fleuris et, comme par le passé, une subvention communale sera répartie parmi les candidats les mieux classés par le jury communal.

Je souhaite ardemment que chacun fasse des efforts afin que notre village soit plus gai, plus propre, plus accueillant, plus agréable à vivre pour ses habitants et pour tous ceux qui y passent...

Tournons un peu nos regards vers l'Alsace, vers l'Allemagne... Admirons ce qui se fait là-bas dans des communes de la taille de la nôtre et même plus petites!

La Commune continuera ses efforts de fleurissement et de propreté, mais seuls... nous pouvons ... peu! Balayons régulièrement trottoirs et caniveaux, plantons quelques fleurs devant nos maisons lorsque cela est possible, mettons quelques pots sur nos fenêtres, etc... Est-ce si difficile? ... En travaillant ensemble dans cette voie, c'est notre cadre de vie quotidien que nous améliorerons.

La Municipalité souhaite que chaque thiavilloise, chaque thiavillois soit fier de son village. Certes, le fleurissement et la propreté à eux seuls ne sauraient suffire à provoquer cette réaction, mais ils y contribuent.

Propreté et fleurissement, c'est l'affaire de tous... Alors, tous ensemble, dès à présent, en avant!...

II. - CABINE TELEPHONIQUE A FAGNOUX.

Située à proximité de l'entrée du lotissement "Les Hayottes " à Fagnoux, elle est en service depuis peu. De nuit, l'éclairage sera assuré en même temps que l'éclairage public du lotissement. Elle est placée sous la surveillance de tous et les incidents éventuels de fonctionnement sont à signaler en Mairie.

III .- DISTINCTION.

Nous relevons dans "L'Est Républicain " du mercredi 4 Mars l'attribution du diplôme d'Honneur de porte-drapeau à Monsieur Jean CHAMPAGNE, lotissement de Bellevue à Thiaville/M.

Toutes nos félicitations pour cette distinction.

IV .- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

- 05 Avril : Repas des Aînés de Thiaville/M et Lachapelle.
- 30 Avril : Bal du Muguet organisé par l'Association Familiale.

000/000

V.- LE SAVIEZ - VOUS ?

- Au ler Janvier 1981, la France comptait 53 838 000 habitants et on a enregistré en 1980 38 000 naissances de plus qu'en 1979.
- Le taux d'intérêt des livrets Caisse d'Epargne porté de 6,5 % à 7,5 % en avril 1980 pour neuf mois, est prolongé pour une durée indéterminée.

- Le taux d'inflation pour la France a été de 13,60 % en 1980.

- Le travail " au noir " serait pratiqué par 800 000 travailleurs, représentant un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs, soit 18 milliards de perte pour la Sécurité Sociale, les Caisses chômage et 6 milliards pour l'Etat au seul titre de la T.V.A., sans compter... l'impôt sur le revenu!

VI .- QUETE.

Les urnes déposées à la Boucherie JOANNARD et à la Boulangerie MULLER et la quête effectuée à la sortie de l'Eglise à l'occasion de la "Campagne Mondiale contre la Faim "ont produit la somme de 254,00 F.

Merci aux généreux donateurs, à tous ceux et celles qui ont contribué à ce résultat.

VII .- EXECUTION DE TRAVAUX A PROXIMITE DU FEDER.

Une canalisation de transport de gaz traverse le territoire communal, venant de Bertrichamps, allant sur Raon, traversant le Pré de la Scie, le CD 159, passant peu avant le cimetière et traversant le lotissement de Bellevue.

Les personnes qui envisagent d'effectuer des travaux à proximité de la conduite sont informées qu'en plus des autorisations habituelles, elles doivent remplir en plus un imprimé spécial disponible en Mairie pour obtenir l'accord de Gaz de France.

IX. - LES REGLES D'OR DE LA SECURITE ... AVEC L'ELECTRICITE.

- l.- Ne déplombez jamais votre compteur, he touchez jamais aux fils et appareils du réseau E.D.F. qui arrivent au compteur, ils sont sous tension.
- 2.- Coupez le courant avant toute intervention sur l'installation, même pour remplacer une ampoule.
- 3.- Choisissez toujours le calibre de fusible ou le disjoncteur qui correspond au circuit à protéger.
- 4.- Ne touchez jamais à un fil dénudé ou à une pièce métallique sous tension.
- 5.- Dans les locaux humides ou à sol conducteur, faites raccorder à la terre les prises et appareils électriques.
- 6.- N'utilisez pas d'appareils électriques avec les mains mouillées ou les pieds dans l'eau... l'eau est conductrice!
- 7.- Exigez une installation électrique exécutée conformément aux normes N.F. avec du matériel N.F.
- 8.- Pour toute nouvelle habitation, exigez le label Promotelec.

Attention, si:

- les plombs " sautent " souvent, si les prises de courant et les fils chauffent,
- une prise de courant sert pour plusieurs appareils, si le branchement d'un appareil oblige à en débrancher un autre, si l'utilisation de rallonges est nécessaire,
- le branchement d'un appareil provoque une baisse de lumière, si l'image de la télévision est défectueuse,

Ces différents signes indiquent que votre installation est insuffisante et qu'elle doit être " rajeunie " , du moins en partie.

(d'après E.D.F.)

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I. - FOYER RURAL.

- Assemblée Générale: Comme annoncé, l'Assemblée Générale du Foyer Rural s'est tenue le dimanche 8 Mars 1981. Le rapport financier a été adopté à l'unanimité. Il avait été présenté par Monsieur Jean COLIN, lequel avait fait part depuis longtemps de son souhait d'être déchargé de ses fonctions de trésorier. Le Président a remercié Monsieur COLIN de son inlassable dévouement à la cause du Foyer Rural et de la parfaite tenue des comptes qu'il tenait depuis plus de 10 ans. Il l'a également assuré de toute la sympathie des membres.

A l'issue du vote, on note l'entrée au Comité de Madame Gisèle STOUTER et de Monsieur Gilbert LABOUREL, alors que l'on enregistre le départ de Marie-Hélène VACHE, Philippe DEMANGE, Monique LABOUREL, Jean-Marie BERRARD, qui ont quitté ou sont sur le point de quitter le village.

Monsieur Roland CUNY a souhaité également son remplacement à la vice-présidence pour raison professionnelle. Nous le remercions pour l'action qu'il a menée à cette fonction et chacun sait qu'il continuera à oeuvrer avec détermination dans le cadre des activités du Foyer et plus particulièrement dans l'équipe de recherche sur l'histoire locale.

Le bureau élu est désormais le suivant:

- Président:

Pierre KALTENBACH

- Vice-Président:

Gaston STOUTER

- Secrétaire:

Christiane CHAXEL

- Trésorier:

Eric POIREL

C.C.

- Gymnastique Féminine:

Promotion en culture physique et yoga:

3ème degré: Madame Michelle IZARD (monitrice) 2ème degré: Mademoiselle Véronique DEMANGE.

Breloques d'assiduité pour 30 séances suivies avec application à:

- Madame Jacqueline MATH,

- Mademoiselle Géraldine MARCOT,
- Mademoiselle Valérie HYPOLITE.

Toutes nos félicitations.

J.S.

- Football: A l'issue de la dernière journée de championnat, nous étions classés 5ème.

le lundi, pages roses de l'Est Républicain, sous la rubrique: 3ème série, groupe 33.

G.T.

II. - A.P.E. THIAVILLE - LACHAPELLE.

La première Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 13 Mars 1981. Après une discussion animée à propos de problèmes d'ordre scolaire, les personnes intéressées par l'Association ont adhéré puis élu le Bureau:

- Président: Monsieur C. GUYOT
- Vice-Président: Monsieur F. X. HEYM
- Secrétaire: Madame A. DEBRAY
- Trésorière: Madame M. DIVOUX

Les adhérents ont ensuite formé deux Commissions, chargées, l'une de la recherche des moyens de sauvegarder l'Ecole de THIAVILLE, l'autre de la création d'activités périscolaires.

La Commission de Sauvegarde s'est réunie dès le dimanche 15 mars et a commencé son travail.

La Commission Activités a décidé un défilé carnavalesque des enfants dans nos deux villages le samedi 28 mars à partir de 14 h.

C . G .

III .- ASSOCIATION FAMILIALE.

Les inscriptions concernant la soirée poulet/frites du 28 Février 1981 ont donne les résultats suivants:

> 16 inscrits - Boucherie JOANNARD

Aucune inscription - Boulagerie MULLER

Total: 18 2 inscrits - chez Mr. KALTENBACH

Le bénéfice espéré de cette soirée était destiné, comme chaque année, à financer partiellement le repas des Anciens et le salaire des monitrices de la Ruche.

Dans cette situation, le Comité de l'Association s'est réuni d'urgence. Il a noté:

- que le prix demandé, soit 40 F, était identique à celui de l'an passé, malgré l'augmentation générale des coûts,
- que ce prix était calculé au plus juste puisqu'il comprenait un repas complet (apéritif, 1/4 de poulet, frites, salade, fromage, glace), l'entrée du bal (avec orchestre); les frais divers dont ceux de la SACEM, ne permettaient d'espérer aucun bénéfice compte tenu du nombre des inscriptions, bien au contraire...
- qu'aucune ambiance ne pouvait être assurée avec si peu de monde.

Le Comité a pris alors les décisions suivantes:

- suppression de la soirée,
- maintien du repas des Aînés le 5 avril,
- suppression de la ruche enfantine.

Le Comité procédera à un nouvel examen de la situation à l'occasion de sa prochaine manifestation, c'est-à-dire le bal du Muguet.

Le Comité note aussi que c'est la première fois depuis sa création qu'il est amené à supprimer des manifestations programmées. Il s'interroge sur le bien-fondé des actions menées depuis 10 ans vis à vis des habitants. En s'abstenant, en critiquant, peut être certains ont-ils voulu souhaiter à leur manière... un joyeux anniversaire à 1'Association Familiale ...! Le Comité.

- Don: un don anonyme de 100 F a été enregistré; un grand merci.

- Club de l'Amitié:

Quand les Animateurs, animatrices et responsables de Clubs d'Anciens, de la Famille Rurale se rencontrent, cela prend tout de suite un air de fête.

C'est ce qui se réalisa lundi dernier 16 Mars à THIAVILLE, charmante localité nichée au pied des Vosges entre rivière et forêts.

A 9 h 30, le CLUB DE L'AMITIE DE THIAVILLE - LACHAPELLE recevait pour une séance de travail et d'informations, dans ses magnifiques locaux de l'Annexe du Foyer Rural, les Responsables des Clubs des Anciens " JOIE de VIVRE " du regroupement de Lunéville.

12 Clubs étaient représentés, à savoir: BLAMONT, CIREY, MONTIGNY, VAL-et-CHATILLON, FLIN, LARONXE, St-CLEMENT, EINVILLE, MARAINVILLER, CLAYEURES, GERBEVILLER et THIAVILLE/Meurthe, auxquels s'étaient jointes 2 personnes de MONT-sur-Meurthe, venues se documenter dans l'intention de créer un Club d'Anciens chez eux, et la responsable du Club de l'Amitié d'ABRESCHWILLER, venue nous apporter un peu d'air de la Moselle.

Après les souhaits de bienvenue présentés par Monsieur BIETRY, Président du Club de l'Amitié de THIAVILLE - LACHAPELLE, Monsieur TOUSSAINT, de LARONXE, qui présidait cette réunion à la place de Monsieur WUILLEMIN, Administrateur de la Fédération Départementale de la Famille Rurale et responsable de la Commission 3ème âge, excusé, fit un vaste tour d'horizon sur le bilan 1980 et aborda avec brio l'orientation de la

saison 1981/82 avec le concours, la compétence et les conseils éclairés de Madame Nicole MOUGENOT, animatrice de la Famille Rurale.

Durant 2 heures, bien des problèmes furent présentés et discutés, <u>en particulier</u> l'accueil au sein des Clubs des jeunes retraités, des personnes en longue maladie, des veuves, des personnes seules, et bien d'autres sujets: promenades, goûters, rencontres Inter-Clubs, visites aux hospitalisés, aides-ménagères, animation des Clubs (voeux pour la formation d'animateurs), etc... etc...

A 12 heures, les gorges sèches d'avoir usé tant de salive, nos hôtes se dirigèrent vers la grande salle du Foyer Rural où les attendaient 40 Anciens de THIAVILLE -LACHAPELLE pour partager en commun, dans l'amitié, un vin d'honneur offert par la Municipalité et une table bien garnie.

Monsieur Michel JACQUEL, Maire de THIAVILLE/Meurthe, exprima en termes élogieux tout le plaisir qu'il éprouvait de recevoir les Responsables des Clubs, qui oeuvrent et se dévouent sans compter au service des Anciens et des déshérités.

Après, bien sûr, estomacs garnis et chaleur communicative des banquets, que de bons souvenirs de jeunesse furent évoqués. Les chansons, les bonnes histoires adaptées à l'âge des participants, les airs d'accordéon et la chorale animèrent cette fin de repas particulièrement réussi avec le concours des personnes qui, bénévolement, se sont dévouées pour en assurer la préparation, le service et le nettoyage des salles. Qu'elles en soient remerciées de tout coeur!

C'est avec souhaits maintes fois répétés de se retrouver bientôt que nos hôtes d'un jour rejoignirent leurs communes respectives et leurs chers Anciens.

A . B .

IV. - A.M.C. de THIAVILLE - LACHAPELLE.

A l'issue de la réunion du ler Mars 1981 regroupant un très grand nombre d'Anciens Combattants dans le local Annexe du Foyer Rural, les décisions suivantes ont été prises:

- 8 Mai 1981: 18 heures: Commémoration de l'Armistice de 1945 devant le

Monument aux Morts.

- 17 Mai 1981: 13 heures: Repas annuel des Anciens Combattants de THIAVILLE - LACHAPELLE au Foyer Rural de Thiaville/Meurthe

LACHAPELLE au Foyer Rural de Thiaville/Meurthe.
(Date reportée du 10 au 17 en raison du 2ème tour des

élections présidentielles).

- 14 Juin 1981: Sortie promenade à détailler ultérieurement.
- 10 Novembre 1981: En soirée: bal organisé par les Anciens Combattants de THIAVILLE LACHAPELLE au Foyer Rural de Thiaville/Meurthe.
- 11 Novembre 1981:Commémoration de l'Armistice de 1918 après célébration de la Messe à l'intention des camarades morts pour la Patrie lors des différents conflits survenus depuis 1914.

J . F .

V.- LE COIN DES ECOLIERS.

La piscine.

Tous les mercredis, à 1 h 30, je vais à la piscine avec Delphine, Sophie Berlendis, Sophie Bastien et Thomas. C'est Madame Debray qui nous conduit. Je suis avec Monsieur Simon; c'est un maître-nageur qui nous apprend à nager avec une bouée et une planche.

Catherine, CM2.

Moi, chez ma mamie, j'ai une chèvre, un mouton, des poules, trois chats et trois chiens. Bientôt, j'aurai un poney. Je l'appellerai Julien. Si c'est une fille, je l'appellerai Princesse.

Estelle.

Les vacances.

J'ai passé de belles vacances de Noël mais pas un bon nouvel-an car j'ai attrapé la varicelle de mes deux sceurs, Claudine et Christine. Chaque fois qu'on recevait quelqu'un, il me disait: "Tu es belle comme ça, surtout avec ton bouton sur le nez. " Je riais car ça me faisait rire. Mais je n'étais pas du tout contente de ne pas être guérie pour l'école parce que je n'aime pas manquer la classe pendant des jours.

Je restais au lit jusqu'à neuf heures et demie ou 10 heures, ça dépendait des

jours; mais maintenant il faut que je me lève à 7 heures et demie.

A Noël, j'ai eu de mes parents une voiture de Barbis, de ma grande soeur Claudine j'ai eu du papier à lettres et de Christine une bouteille de parfum. J'étais très heureuse.

Brigitte, CM2.

Gaël: Hier, j'ai été chercher ma maman à l'hôpital. Mon petit frère ne pleurait pas. Je l'ai porté.

- Il est lourd'? Quel poids fait-il?

Gaël: Je ne sais pas.

- Est-ce qu'il mange beaucoup?

Gael: Il boit le biberon. Quelquefois, il boit tout, quelquefois il en laisse.

- Comment s'appelle-t-il?

Gaël: Cédric.

- . Il a quel âge?

Gael: Il est encore petit. Il a huit jours. Ses cheveux sont tout noirs.

- Et la nuit, est-ce qu'il réveille tes parents?

Gaël: Oui, mais moi je n'entends rien du tout. Je dors.

La Classe des Petits.

Vacances de Noël.

Pendant les vacances de Noël, je me suis bien amusée. Je suis allée chercher le sapin avec mon père dans le bois. Nous l'avons installé dans le salon. Puis, je l'ai décoré avec des guirlandes, des boules, des petits sujets en chocolat.

J'ai aussi installé la crèche.

Le soir de Noël s'est bien passé. Nous sommes allés comme tous les ans réveillonner chez ma grand'mère.

La deuxième semdine je regardais quelquefois, à la télé, les visiteurs de Noël c'est bien amusant. Puis le nouvel an est arrivé, à minuit nous nous sommes tous souhaités la "bonne année ".

J'ai passé vraiment d'excellentes vacances de Noël à la maison. Sophie, CM2.

La neige.

Je trouve que la neige, c'est triste. Et quand elle tombe, la nuit vient vite. Mais c'est quand même bien car en peut faire des bonshommes de neige. Un jour, mes soeurs et moi, nous sommes allés faire un bonhomme de neige. Nous avions fait 3 boules et avec 2 boules nous avons fait un bonhomme. Mais nous ne pouvions pas mettre la troisième sur la deuxième; alors nous sommes allées chercher un Monsieur pour qu'il vienne nous aider. Après, de Monsieur est parti et nous sommes rentrées toutes les trois à la maison.

Christine, CM2.